

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE PIERRE-DE SAUREL**

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel, que le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a adopté, à sa séance ordinaire du 9 septembre 2009, le règlement numéro 197-09 ayant pour objet la déclaration de compétence de la MRC en matière de transport adapté et collectif ainsi que l'établissement des modalités et des conditions administratives et financières liées à cette compétence.

Une copie certifiée dudit règlement est disponible au bureau des municipalités locales de la MRC où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Sorel-Tracy, ce 11^e jour du mois de septembre 2009.

Copie certifiée
conforme

Denis Boisvert
Directeur général et secrétaire-trésorier



Denis Boisvert
Directeur général et secrétaire-trésorier